

## 6. Évaluation

Le moment viendra où le jury mettra fin à l'entretien. L'épreuve étant terminée, acceptez cette limite même s'il ne vous semble pas avoir fait le tour du sujet.

Après votre entretien, le jury se concertera pour discuter de votre note d'argumentation orale (Cf. *Annexe 3 : les critères d'évaluation*, p. 301).

Le mémoire donne lieu à une notation impérativement **confidentielle** et ce jusqu'à la proclamation des résultats à l'issue de la séance du jury final réuni par la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale). Les notes sont communiquées après les résultats du Diplôme d'État.

### Points clés

#### Soutenance

- La mise à distance facilite le regard critique sur son travail écrit.
- La soutenance est précédée d'une préparation sérieuse portant autant sur le fond que sur la forme.
- La soutenance formalise la rencontre entre l'étudiant et le jury.
- La soutenance se déroule en deux temps :
  - 1. Présentation synthétique de l'écrit avec analyse critique ;
  - 2. Discussion - argumentation.



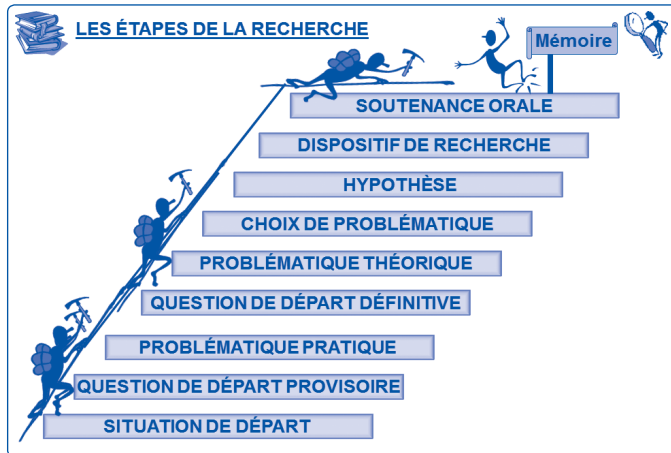
#### Dispositions contributives d'une soutenance réussie

- Oser présenter et défendre son travail.
- Accepter la critique.
- Participer activement au débat suscité par son travail.

### Points clés

#### Facteurs de réussite d'une soutenance

1. Prévoyez une réelle mise à distance avec le travail écrit.
2. Se préparer soi-même, être calme et éviter l'agressivité. Gérer ses émotions : ne pas pleurer, relativiser.
3. Présentez votre travail sous forme de plan. Énoncez les points clés et les idées maîtresses.
4. Utilisez une fiche (voire plusieurs, numérotées, en écrivant seulement au recto) en cas de « panne de mémoire ». Faites ressortir les titres, les sous-titres et les éléments importants. Tous les supports pédagogiques sont possibles mais ne vous les appropriez pas s'ils ne sont pas de vous.
5. Créez un climat propice à l'échange : développez une attitude d'écoute, ce qui conditionne la qualité du dialogue dans lequel le jury comme l'étudiant apprennent. Faites reformuler les questions si besoin. Faites face aux questions.
6. Articulez avec un débit adapté, non monocorde. Utilisez un vocabulaire professionnel, adapté, non approximatif : pas de familiarités, ni d'abréviations (on ne dit pas IDE, AS...).
7. Ne parlez que de ce que vous connaissez bien : n'avancez pas d'arguments dont vous n'êtes pas sûr.
8. Impliquez-vous : ayez le courage de prendre position. Soyez objectif et ayez une pensée personnelle.
9. Respectez le temps imparti. Vous pouvez faire des simulations avec vos pairs. Chronométrez-vous.
10. Attention à votre attitude et à votre position sur la chaise et à vos gestes. Soignez votre tenue vestimentaire.



Document 3 : Rappel des étapes méthodologiques constitutives du mémoire de fin d'études en soins infirmiers

### Quelques précisions avant de clôturer ce chapitre

Selon les IFSI, la soutenance peut être publique. Elle est ouverte aux professionnels intéressés par le thème traité, après accord du candidat et de l'équipe pédagogique. Il est alors à noter que ces auditeurs n'interviennent pas durant l'ensemble de l'épreuve.

Selon les IFSI et les jurys, la présentation du travail est à réaliser debout ou assis. L'argumentation en revanche est toujours en position assise.



#### Soutenance

La soutenance présente une plus-value lorsqu'elle est préparée en termes d'enrichissement du travail écrit.

La soutenance vient en appui du travail écrit. Elle met en valeur les forces et compense les faiblesses ou les maladresses.



#### Application concrète : exemple de la soutenance d'un étudiant

• Romain

##### 1. Introduction

Je souhaiterais avant de commencer la présentation orale de mon travail de fin d'étude, remercier une fois encore toutes les personnes qui m'ont aidé, accompagné, et encouragé dans l'élaboration de ce travail, mais de façon plus générale dans l'acquisition de valeurs et de compétences professionnelles. Je commencerai donc par présenter brièvement les motivations qui m'ont poussé à choisir ce thème de recherche.

J'ai choisi le référentiel de formation de 2009, car la mise en place de ce dernier a commencé avec notre promotion. Nous avons donc été les premiers à suivre les modalités de celui-ci. Très vite, je me suis senti très engagé dans la mise en place de ce référentiel, et j'ai pensé que nous avions nous aussi en tant qu'étudiants un rôle important à jouer dans la critique constructive concernant la mise en place de cette « révolution » des études infirmières. Le partage de cette vision étudiante avec tous les acteurs de la formation infirmière m'a très vite été rendu possible, notamment par mon élection en tant que représentant des étudiants de ma promotion, rôle que j'ai tenu pendant trois ans.



L'envie de faire partager mon expérience d'étudiant dans les prémices de ce référentiel, m'a naturellement amené vers le choix de mon thème de travail pour le mémoire de fin d'études : le référentiel de formation infirmière. Ce travail a donc débuté comme un témoignage d'une situation vécue. Ce dernier m'a également permis de pousser ma réflexion en suivant une méthodologie précise dans le but d'approfondir mes connaissances sur les notions portées par ce référentiel de formation. J'ai tenté de le réaliser de la façon la plus objective que peut avoir un étudiant infirmier.

Je vais dans un premier temps présenter les grandes étapes de mon travail écrit, ce qui devrait permettre de voir quel a été mon cheminement tout au long de ce mémoire. Enfin je finirai par une autocritique de mon travail, avant de conclure mon exposé oral.

## **2. Présentation du travail écrit**

En fin de deuxième année, nous avons présenté une situation vécue qui nous a interpellé et que nous souhaitons approfondir en vue de réaliser notre mémoire de fin d'études.

Ma situation de départ s'appuie sur les discussions que j'ai pu avoir avec les professionnels de terrain concernant le nouveau référentiel de formation.

La situation était en lien avec mon mémoire de fin d'études, j'ai été profondément interpellé par la fréquence des questionnements de la part des professionnels :

« Comment peut-on être évalué sans les mises en situation professionnelles ? »

« Quel est le rôle des cadres formateurs dans ce nouveau programme d'études ? »

« Deux stages par an, ce n'est pas suffisant, je suis contente d'être diplômée, car les cours à la faculté et l'anglais, ça n'aurait pas été pour moi. »

« Les notations par les tuteurs c'est dangereux, car si elles ne vous aiment pas elles vont le faire ressentir dans la notation. »

Ces appréhensions m'ont poussé à me questionner sur le regard des professionnels de santé concernant ce référentiel, ce qui m'a amené à ma question de départ provisoire :

### **En quoi l'appropriation du nouveau référentiel de formation infirmière par l'étudiant en soins infirmiers a-t-il une influence sur le regard des professionnels de terrain ?**

Pour tenter de répondre à cette question, j'ai réalisé une problématique pratique.

Pour faire cette exploration sur le terrain, j'ai commencé par effectuer quelques recherches épidémiologiques et bibliographiques qui m'ont permis d'élaborer une trame d'entretiens semi-directifs. J'ai ensuite choisi les personnes à interroger et j'ai réalisé mes entretiens que j'ai intégralement retranscrits. J'ai ainsi pu analyser ces derniers de façon précise grâce au modèle que j'avais établi précédemment.

Après avoir fait une analyse quantitative puis qualitative, j'ai récolté les réponses avant de faire la synthèse de ces analyses. J'ai ainsi pu affiner ma question de départ provisoire pour aboutir à la question de départ définitive suivante :

### **En quoi l'appropriation des compétences infirmières par les infirmiers va-t-elle avoir un impact sur l'encadrement de l'étudiant en soins infirmiers ?**

Afin de répondre à cette question, j'ai réalisé de nombreuses recherches théoriques. Pour cela, j'ai dégagé de ma question de départ définitive deux concepts :

- l'appropriation des compétences infirmières ;
- l'encadrement des étudiants en soins infirmiers.



J'ai étudié chacun de ces concepts selon trois champs théoriques.

- Pour le concept de l'appropriation des compétences, j'ai commencé par quelques définitions puis je l'ai exploré selon trois champs : historique afin de situer le contexte, le champ des ressources humaines pour comprendre la venue des compétences dans les établissements de santé et le champ des sciences infirmières pour en dégager l'impact sur la profession.
- Pour mon second concept, l'encadrement de l'étudiant en soins infirmiers, j'ai également débuté par quelques définitions puis je l'ai étudié selon les trois champs suivants : historique toujours, pour situer le contexte, pédagogique pour en comprendre les principes en lien avec le référentiel de formation infirmière et enfin législatif afin de connaître les droits et les devoirs liés à un encadrement.

Dans chacun des champs je me suis appuyé sur des auteurs ayant publié dans les domaines en question, en essayant de mettre en confrontation des points de vue différents pour au final me permettre de me faire ma propre opinion.

Ainsi, grâce à ce travail de recherche théorique, j'ai pu proposer une hypothèse :

**L'analyse des pratiques professionnelles par les infirmiers optimise l'encadrement des étudiants en soins infirmiers, en particulier leur évaluation.**

En effet, l'analyse des pratiques correspond à la réflexion, la remise en question et l'auto-évaluation de l'exercice professionnel ; par conséquent, elle constitue pour l'infirmier, une étape nécessaire afin d'accompagner les étudiants en soins infirmiers dans le développement de leurs compétences, ainsi que dans leur auto-évaluation. Je pense que si ces analyses de pratiques ne sont pas réalisées de façon systématique, elles peuvent mettre des équipes en difficulté dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers.

Ainsi, mon hypothèse est composée de deux variables :

- une variable dépendante « l'encadrement des étudiants en soins infirmiers » que je précise en ajoutant « l'évaluation » de ces derniers. En effet, l'évaluation, composante de l'encadrement constitue, selon ma problématique théorique, un enjeu majeur du fait d'un changement de paradigme pédagogique ;
- une variable indépendante : « l'analyse des pratiques professionnelles par les infirmiers ».

Une fois cette hypothèse posée, j'ai élaboré un projet de recherche visant à la confirmer ou non. Pour cela j'ai choisi un outil d'enquête que je maîtrisais : les entretiens semi-directifs. Ensuite, comme pour ma problématique pratique, j'ai élaboré ma trame d'entretien semi-directif, en me basant sur les concepts de mon hypothèse. De ce fait j'ai pu élaborer un modèle d'analyse avec mes trois concepts.

Le premier : l'analyse des pratiques professionnelles est composée de trois dimensions. La dimension personnelle car il y a une notion de personnalité du soignant dans l'analyse des pratiques professionnelles (remise en question, haut degré de confiance en soi, ...). La dimension institutionnelle cherche à voir comment l'Institution met en valeur l'analyse des pratiques professionnelles et quelle est la politique qualité. La dimension réglementaire renvoie à l'aspect légiféré du développement professionnel continu.

Le deuxième : l'encadrement des étudiants en soins infirmiers est composé de trois dimensions. La dimension réglementaire est posée pour connaître les droits et devoirs qui régissent l'encadrement des étudiants ; identifier les textes qui ont un impact sur les différents acteurs de l'encadrement des étudiants. La dimension pédagogique vise à explorer les principes inhérents au référentiel de formation infirmière. La dimension



d'autonomie représente la part de responsabilité de l'étudiant dans son encadrement et l'influence qu'il peut avoir sur son encadrement.

Le troisième concept : l'évaluation des étudiants en soins infirmiers est composée de deux dimensions. La dimension réglementaire est présente pour identifier ce que les textes prévoient comme outils et acteurs lors de l'évaluation des étudiants en stage. La dimension pédagogique permet de mettre en avant les concepts pédagogiques mobilisés dans l'évaluation générée par le référentiel de formation.

Ainsi, ce modèle d'analyse pourra être utilisé pour exploiter les données récoltées durant mes entretiens. Enfin, j'ai défini les personnes que je souhaiterais interviewer si je devais réaliser mon enquête : tuteurs et maîtres de stage qui sont au cœur de l'encadrement et de l'évaluation des étudiants en stage.

J'ai conclu ce travail en exprimant mon point de vue sur tout ce que ce mémoire m'avait apporté et les applications possibles que je pourrai en faire en tant que futur infirmier.

### 3. Auto-évaluation

Tout d'abord, j'aimerais préciser que cette auto-évaluation est rédigée un mois après avoir rendu le mémoire ce qui me permet d'avoir un peu plus de recul sur ce dernier. Je souhaiterais également indiquer que ce travail m'a demandé énormément d'implication. Le réaliser de façon assidue n'a pas toujours été facile ainsi que la compréhension de la méthodologie à utiliser. J'ai cependant pris énormément de plaisir à élaborer ce mémoire. Ce dernier n'est pas parfait, pour autant, je suis satisfait de l'écrit que j'ai rendu.

Premièrement, le choix du sujet : je pense que celui-ci est à la fois un point fort et un point faible de mon mémoire car c'est un sujet sur lequel il y a un manque de recul aussi bien de la part des professionnels de terrain, que de la part des institutions. Aussi, pour un étudiant, il n'est pas toujours évident de prendre de la distance face à son référentiel de formation et face à son encadrement. De plus, ce sujet est délicat, car selon la façon dont il est mené, il peut vite relever d'une problématique de cadre de santé. Cependant ce thème de recherche, est aussi un point fort car il est novateur, d'autre part, je pense qu'il n'y a pas de meilleure façon pour approfondir un sujet que de réaliser un travail de recherche sur celui-ci. Je pense également que grâce à la méthodologie, j'ai réussi à rester dans le domaine des sciences infirmières car comme je le rappelle l'encadrement et la formation des ESI font partie du rôle propre infirmier.

Avoir étudié le sujet sous plusieurs angles en confrontant les points de vue de beaucoup d'auteurs m'a permis de me placer dans une posture réflexive, me permettant de rester le plus neutre possible.

Deuxièmement, mon mémoire repose en grande partie sur ma problématique pratique. En fait, c'est à la suite des entretiens réalisés que j'ai pu orienter ma question de départ, pour ensuite l'étudier de façon plus théorique. Or, je n'ai réalisé que six entretiens dans seulement deux structures. Matériellement, il était difficile d'en prévoir plus, les réponses obtenues et l'analyse qui en découlent ne peuvent donc pas être réellement considérées comme représentatives au niveau régional ou national. D'autre part, le modèle d'analyse m'a semblé difficile à établir. À certains moments, ma problématique pratique peut souffrir de mon manque d'expérience dans la manipulation de ces outils.

Enfin, en ce qui concerne ma problématique théorique, il y a trop peu d'ouvrages qui traitent de l'encadrement des étudiants en soins infirmiers en lien avec le référentiel de formation de 2009. Ce manque de références n'a pas toujours été évident à gérer. J'aurais également souhaité assister à des colloques ou des réunions organisés par les instituts



traitant de la mise en place de l'encadrement sous le référentiel de formation de 2009. J'aurais aussi apprécié de pouvoir m'appuyer sur des audits concernant la mise en place de ce nouveau programme, ce qui aurait été une source importante de réflexion pour la rédaction de mon hypothèse.

Pour finir, j'aurais aimé pouvoir mettre en place mon outil de vérification de l'hypothèse, cela m'aurait permis d'avoir une vision plus complète de mon travail de recherche.

#### 4. Conclusion

Pour conclure, je dirais que ce travail m'a permis de découvrir le plaisir et la nécessité de la recherche. Le plaisir car la recherche avant d'être nécessaire doit être motivée pour nous permettre la meilleure efficacité. La nécessité car en cette période de grands changements dans le milieu de la santé en France et plus généralement dans le monde, les sciences infirmières doivent se développer et pour cela, elles doivent évoluer. Mais pour être sûr d'évoluer de façon positive, il faut réfléchir de façon appliquée et cadrée afin de permettre un développement de la profession et l'optimisation de la prise en charge du patient. Une prise en charge de qualité commence par l'auto-prise en charge du soignant. Ce travail m'a permis de prendre conscience qu'il n'est pas concevable à l'heure actuelle qu'un infirmier puisse exercer à la sortie de l'école toute une carrière sans poursuivre sa formation (devoir renforcé notamment depuis cette année par un décret sur l'obligation des infirmiers de continuer à se former). Pour ce faire, des moyens doivent être mis en place, aussi bien par la structure de soin que par le professionnel lui-même.

Ce référentiel de formation m'a enseigné la notion de compétences, l'importance de faire évoluer celles-ci tout au long de sa carrière ; mais aussi l'impossibilité de continuer à se développer sans se remettre en question et sans analyser ses pratiques. Ce référentiel m'a également fait prendre conscience de l'indéfectible nécessité de partager les compétences individuelles, pour développer les compétences collectives.

Cependant le plus grand mérite du travail de fin d'études est sans aucun doute d'avoir pris conscience que j'étais capable à mon niveau de formation de réaliser de la recherche dans le domaine des sciences infirmières.

## 7. Aperçu des échanges ayant eu lieu lors de la soutenance de Romain

Lors de la soutenance de Romain, conformément au choix des IFSI de notre région ayant travaillé sur les modalités de mise en place et de réalisation du mémoire de fin d'études en soins infirmiers, le jury était composé de deux personnes. Parmi ces deux personnes, nous trouvons :

- un cadre de santé de proximité, maître de stage et impliqué dans l'instauration d'une dynamique de projet sur l'encadrement des étudiants dans son établissement de santé ;
- un cadre de santé formateur (nous-même), investie dans l'opérationnalisation du référentiel de formation infirmière et engagée dans la réalisation d'un travail de recherche (thèse) en cours sur ce référentiel de formation.

L'intérêt de mettre en évidence les échanges qui ont eu lieu entre Romain et le jury est que vous compreniez d'une part, les finalités des questions qui peuvent être posées par un jury et d'autre part, qu'en fonction de la posture tenue par l'étudiant, en découle une posture tenue par le jury.

Après les 20 minutes de présentation par Romain, les échanges entre les trois protagonistes, lors de cette soutenance ont duré 40 minutes. Ces échanges ont visé à explorer plusieurs points que nous allons mettre en perspective au décours du déroulé des échanges.

Vous pourrez suivre cet échange grâce au code suivant :

- 1. But de la question : en gras ;
- 2. Question posée par le jury ;
- 3. Réponse de Romain.

Le cadre formateur a remercié Romain pour la clarté de sa présentation et pour la précision des informations apportées puis a donné la parole au cadre de proximité pour ouvrir le débat. Une alternance de prise de parole entre les deux jurys et Romain a eu lieu. L'objet, ici, n'est pas d'indiquer quel est le membre du jury qui a posé les questions mais plutôt de mettre en évidence les points de questionnement généraux de ce dernier. La totalité des échanges n'est pas retranscrite, mais la nature et le sens y sont retrouvés.

### Évaluation de la distanciation par rapport au travail écrit

Jury	Vous dites « qu'avoir étudié le sujet sous plusieurs angles en confrontant les points de vue de beaucoup d'auteurs a permis de vous placer dans une posture réflexive, vous permettant de rester le plus neutre possible ». En quoi, ce mémoire vous a positionné en posture réflexive ?
Romain	La méthodologie étant très détaillée et précise, cela m'a permis de vraiment explorer le sujet en profondeur et cela implique de questionner le thème sous plusieurs angles différents tant au niveau théorique qu'au niveau de l'analyse de ses pratiques. Cela oblige également à questionner ses propres expériences.

### Argumentation des références conceptuelles choisies avec évaluation de leur appropriation

Jury	Avec le recul et cette imprégnation conceptuelle, comment expliqueriez-vous, à ce jour, la notion de compétence ?
Romain	C'est un ensemble de savoirs théoriques, de savoir-faire et de savoir être qui associés, aboutissent à une mise en pratique adaptée à une situation afin d'y apporter une solution.

Jury	Qu'est-ce qui permet, dans ce référentiel de formation, de développer les compétences ?
Romain	Je pense que ce sont les principes pédagogiques du référentiel de formation ainsi que les outils tels que le portfolio.

Jury	Diriez-vous, que ce référentiel de formation vise à évaluer des compétences ou à évaluer par compétences ? Pourquoi ?
Romain	Le référentiel et les outils tels qu'ils sont fait aujourd'hui visent à évaluer par compétences ; en effet, l'évaluation est segmentée et les professionnels ne font pas toujours le lien avec les compétences évaluables en stage et les UE évaluées à l'IFSI. Ceci car souvent, dans la représentation des professionnels de terrain, la compétence correspond à un savoir-faire et pas à une association des différents savoirs. Si le référentiel est compris par les personnes qui le font vivre, ils vont être amenés à évaluer des compétences.

